

NOTE AUX USAGERS

TRI MULTIFLUX : CONSIGNES DE TRI ET APPROVISIONNEMENT EN SACS

Compte tenu des dernières annonces gouvernementales et de l'évolution de la situation, nous sommes contraints d'annuler les distributions de sacs Multiflux jusqu'à nouvel ordre, sur l'ensemble de notre territoire. Ces mesures ont été prises dans l'objectif de préserver la sécurité et la santé de nos agents mais également de freiner la propagation du COVID-19.

Pour assurer la continuité des services de collecte, de tri Multiflux et de traitement de nos déchets, les habitants du territoire du Sydeme sont priés de respecter ces recommandations :

1/ Utiliser les sacs Multiflux **UNIQUEMENT** pour la collecte multiflux en porte-à-porte.

2/ Respecter strictement les consignes de tri des sacs verts, orange et bleus :

- Le sac vert est réservé aux biodéchets : préparation et restes de repas, petits déchets verts.
- Le sac orange est dédié aux bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserves et cannettes, briques alimentaires et papiers/cartonnettes pour les territoires qui ne sont pas équipés de bornes d'apport volontaire,
- Le sac bleu est destiné aux autres déchets dits résiduels.

!! Nous rappelons qu'en cette période de COVID 19, les mouchoirs et papiers souillés d'hygiène sont à déposer dans le SAC BLEU !!

3/ Optimiser le remplissage des sacs Multiflux tout en veillant à **leur fermeture à double-nœud** afin que les déchets ne sortent pas des sacs.

4/ Limiter sa production de déchets et favoriser les achats éco-responsables,

5/ Favoriser, dans la mesure du possible, le compostage individuel des biodéchets,

6/ **Ne présenter, si possible, à la collecte Multiflux que les sacs verts et bleus.** Les sacs orange sont dédiés à la collecte des recyclables propres et secs, ces derniers peuvent être stockés dans une certaine mesure par une grande majorité de foyers (cave et garage) le temps de retour à la normale.

7/ Mettre en place un dispositif de solidarité entre voisinage pour le dépannage en rouleaux en cas de rupture de sacs.

Il ne s'agit pas de craindre une rupture de sacs Multiflux. Un rouleau de sacs Multiflux comporte 26 sacs. Un rouleau devrait suffire au conditionnement des déchets pour la période de confinement de 15 jours, y compris pour les familles nombreuses et les foyers générant des couches-culottes (adultes et/ou enfants),

En cas de rupture de sacs multiflux malgré les préconisations précédentes, voici les gestes à adopter :

- ne pas déposer de déchets en vrac dans les bacs présentés à la collecte Multiflux,
- en cas de rupture de sacs verts : merci de déposer les biodéchets dans le sac bleu.
- en cas de rupture de sacs bleus, merci de bien vouloir utiliser de préférence des sacs noirs à résistance équivalente aux sacs bleus fournis par le Sydeme et de veiller à la bonne fermeture de ces sacs (liens coulissants, ficelle).

En cas de question, vous pouvez contacter les services du Sydeme au 03 87 00 01 01 du lundi au jeudi du 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00, par email contact@sydeme.fr et sur notre page Facebook.

Toutes les équipes du Sydeme vous remercient pour votre compréhension et votre collaboration.